



A.B.S.O. – B.V.O.S.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 février 2002

présents : ASUB (P. Moreau) – HERMATHENAE (G. Chatelain) – ALTAÏR (E. Hully) – HOC (B. Ponce) – OLVE (H. Mackels) – ARDOC (M. Hennes) – TROL (Bardyn) – KOL (N. Nijsten) – HAM OK (D. Schutjes) – BALISE X (S. Dery) – OMEGA (F. Van de Moortel) – BABA (procurateur à J. Hofmans).

Excusé : NSV AMEL

absents : CO LIEGE – CLO CHINY – COMB – PEGASE

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Sont présents à l'AG, les 4 clubs de la ligue VVO. Pour les votes au sein du collège VVO, le KOL, l'OMEGA et le HAM OK disposent chacun de 7 voix. Le TROL dispose de 3 voix. Au sein du collège FRSO, 8 clubs sont présents ou représentés.

2. Allocution du Président.

(résumé de l'intervention de E Hully)

Le Président ouvre la séance en remerciant les clubs pour leur engagement au sein de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. Il insiste sur l'importance des Commissions et sur le rôle impartial du Conseil d'Administration de la structure fédérale. Il met en avant le fait que, encore plus et mieux que dans un passé récent, les 6 membres du Conseil d'Administration ont essayé – ensemble – de réfléchir à l'avenir de notre sport, à une coexistence harmonieuse entre les deux ligues et à leur développement. Il se réjouit de ce que les membres du CA ne réfléchissent pas en essayant de représenter une ligue ou un club. C'est avec un état d'esprit aussi positif que nous pourrions faire avancer notre sport.

Il termine en invitant tous les orienteurs à participer au grand événement que sera, pour la Belgique toute entière – le **World Cup** (Province du Luxembourg, du 30 mai au 4 juin). Il espère la présence de tous, soit dans le cadre de l'organisation, soit en qualité de supporter de notre équipe nationale.

3. Rapport du Secrétaire Général

Pour des raisons externes au Conseil d'Administration de l'A.B.S.O.-B.V.O.S., Jan Herremans, Secrétaire Général, a présenté sa démission il y a quelques semaines. Nous n'entendrons pas ici son analyse des grands moments de 2001.

Relevons le superbe podium du relais féminin Junior : Sofie Herremans, Laura Mols, Hélène Toussaint ont réussi l'exploit de terminer ce Championnat du Monde Junior à une superbe 5^e place. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette réussite qui, nous en sommes persuadés, augure bien de l'avenir.

4. Rapport de la Commission des Equipes.

(résumé du rapport de JN Debehogne)

La Commission est constituée à ce jour de JN Debehogne, H Mackels, D Schutjes, J Silvestre, M Van Oosterhout et B Van de Moortel. Il s'agit d'une Commission vivante et en permanente évolution (en cours d'année, certains changements de personnes ont eu lieu : remplacement de Yves Ooms par Tom Herremans, puis par la directrice technique de la VVO, Mireille Van Oosterhout). Le secrétaire remercie également Jan Herremans pour son travail, son dévouement et sa présence depuis tôt le matin jusque parfois bien tard, même lorsque tout le monde a quitté le 'banquet final'.

Sur le plan sportif, outre le beau résultat de l'équipe féminine au JWOC en Hongrie (déjà évoqué dans la présente assemblée), relevons les finales A aux Championnats du Monde : Fabien Pasquasy en 'distance classique' et Tom Herremans en 'médium distance'.

Pour 2002, au programme ; les 6 manches de la World Cup, en commençant par la manche belge, les JWOC en Espagne et les JEC à Leopoldburg.

Dans le domaine du MTB-O, deux réunions au siège social bruxellois. L'emploi du GSM et celui d'Internet permet d'assurer la gestion d'une façon satisfaisante.

5. Rapport de la Commission technique.

(résumé de l'intervention du Secrétaire)

Depuis janvier 2001, la Commission technique s'est réunie à 7 reprises. Seule une réunion n'était pas en nombre. Il y a donc progressé ... Un seul point négatif est l'absence de président depuis 6 mois, depuis le départ de R Rooman.

Néanmoins, la Commission a eu du travail :

Sondage d'opinion relatif à l'avenir des Courtes Distances.

Un règlement des cartes enfin mis sur pied ; avec un projet de gestion électronique présenté à l'Assemblée.

A la demande du Conseil d'Administration, la Commission a étudié une nouvelle mouture du calendrier national. Ce projet a été diffusé aux clubs.

Le secrétaire, Serge Dery, termine en espérant avoir trouvé, avec les autres membres de la Commission, le meilleur compromis possible dans ces diverses études et avoir ainsi fait progresser la réglementation en vigueur.

Reste à trouver des bonnes volontés car la Commission a enregistré les démissions de Joseph Den Trooster et celle de Bart Van de Moortel.

6. Rapport de la Com. de Discipline et de Conciliation

Geen nieuws, goed nieuws ! Rien à dire, heureusement.

7. Propositions de modifications aux Statuts.

Aucune proposition de modification.

8. Prop. de modifications au Règlement Administratif.

Aucune proposition de modification.

9. Prop. de modifications au Règlement Sportif.

L'Assemblée décide de diviser ce point en quatre : Courtes Distances, Règlement des Cartes, Calendrier national, Championnat de sprint.

1°) Courtes Distances :

L'Assemblée décide ce qui suit :

Statu Quo pour toutes les catégories à l'exception des Elites H et D.

Pour les catégories Elites H et D, qualifications pour tous. Deuxième course uniquement pour les coureurs qualifiés.

Sont qualifiés pour la Finale les coureurs figurant dans la première moitié du classement des qualifications, avec un minimum de 5 coureurs par catégorie et un maximum de 20 coureurs par catégorie.

Ce point est accepté par l'Assemblée à l'unanimité.

2°) Règlement des cartes :

Le texte (article 13) préparé par la Commission sera inclus dans la réglementation sportive. En ce qui concerne la gestion électronique, il s'agira d'une facilité offerte au gestionnaire du cadastre et aux clubs. Il n'y a pas lieu de prévoir une législation spécifique dans ce domaine.

Ce point est accepté par l'Assemblée à l'unanimité.

3°) Calendrier national :

Après un intéressant échange de vues et beaucoup d'explications, ce point est accepté par l'Assemblée : 8 voix en faveur du projet au sein du collège FRSO et par 14 voix pour et 10 voix contre au sein du collège VVO.

4°) Championnat de Sprint :

L'Assemblée, à l'unanimité, décide d'adopter, à partir de 2003, le principe d'un Championnat de Belgique de Sprint. Il appartiendra à la Commission Technique de présenter un projet. En ce qui concerne 2002, le TROL accepte de choisir une date autre que celles proposées, afin d'éviter les concurrences du Moïse ou de la Coupe du Monde en Suisse. L'Assemblée remercie le Trol. Il est demandé par le Président que chaque club fasse l'effort de participer en nombre, même si un déplacement un mercredi soir est parfois difficile.

10. Calendrier des années 2003 et suivantes.

La proposition est adoptée à l'unanimité. Une permutation semble se dessiner entre le HAM OK et le KOL pour le Championnat de Belgique et la première nationale. Un calendrier définitif sera envoyé aux clubs dès que possible.

L'Assemblée confirme sa décision en matière de Championnat de Sprint (voir point 9-4, ci-dessus).

L'Assemblée accepte à l'unanimité la candidature de la FRSO pour l'organisation des Trois Jours de Belgique en 2004.

11. Rapport du Trésorier. (résumé de l'intervention du Trésorier de l'Association).

Le Trésorier, Jacques Hofmans, explique les comptes en mettant en avant les sensibles augmentations des cotisations de l'I.O.F. et du C.O.I.B. – B.O.I.C. Ces augmentations seront répercutées auprès des ligues. Les moyens financiers de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. sont limités et ne permettent plus des libéralités en faveur de l'un ou l'autre événement majeur.

12. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Jean Huygens et Michaël Hennes ont eu le loisir d'effectuer leur travail d'une manière absolument complète. Il ressort de leur rapport oral que les comptes sont tenus impeccablement. Ils proposent à l'Assemblée de féliciter le Trésorier, d'approuver les comptes et donner décharge au Conseil d'Administration.

13. Approbation des comptes Décharge du Conseil d'Administration.

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve les comptes et donne décharge au Conseil d'Administration.

14. Cotisations et droits d'inscription.

L'annexe 4 est adoptée à l'unanimité : Le statu quo en ce qui concerne les droits d'inscription aux courses du calendrier national. Les montants de 375 € par ligue pour les frais de fonctionnement de l'Association et de 1050 € pour les cotisations IOF et C.O.I.B.-B.O.I.C.

15. Approbation du budget 2002.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le projet de budget pour 2002. Un seul changement concerne (en recettes et en dépenses) le montant relatif au subside C.O.I.B.-B.O.I.C., qui passe de 2500 € à 1500 €.

16. Interpellations.

Ce point permet au Président de donner lecture des résultats de la Boussole d'Or. Cette année, **Guido Ceunen** devance Hélène Toussaint et Jan Herremans. 25 personnes ont été citées par les votants. L'Assemblée applaudit spontanément et chaleureusement Guido. La récompense lui sera remise officiellement à l'occasion d'une course nationale.

L'interpellation du club Altaïr concerne donc le 'règlement' de la Boussole d'Or. L'Assemblée discute de ce point. Le résumé qu'on peut en faire est le suivant :

Ce trophée doit pouvoir être attribué à un 'administratif' ou à un 'sportif'.

Il devrait pouvoir être attribué plusieurs fois à la même personne.

L'élection pourrait être effectuée en deux temps (en milieu et en fin de saison).

Les votants devraient être plus nombreux : les membres du CA et des Commissions A.B.S.O.-B.V.O.S., les contrôleurs des épreuves nationales, les entraîneurs (ou responsables d'équipes) VVO et FRSO, 10 autres personnes des 2 ligues, désignées par leur C.A.

Il appartiendra au prochain C.A. de l'Association de modifier le règlement de cette récompense.

17. Election du Conseil d'Administration.

Comme il n'y a que 4 candidats (FRSO : Jacques Hofmans, Eric Hully et Olivier Rihoux – VVO : Roger Aerts) pour les 6 places disponibles, ce point est reporté. L'Assemblée demande à la VVO de présenter une liste complète le plus rapidement possible de telle sorte qu'une Assemblée Générale Extraordinaire puisse aborder ce point.

18. Election du Président par le nouveau C.A.

Ce point est évidemment reporté.

19. Désignation des vérificateurs aux comptes.

Noël Nijsten et Michaël Hennes acceptent d'effectuer la tâche de vérificateurs aux comptes. L'Assemblée les remercie.

20. Divers

Aucun point divers n'étant discuté, l'Assemblée est levée à 16 h 10.

Eric Hully.

Av des Pinsons 17

1640 Rhode-St-Genèse

eric.hully@skynet.be